



Devoirs du légataire universel.

Par **Leguni**, le **06/08/2020** à **10:36**

Bonjour. Si à l'ouverture d'une succession il s'avère que le défunt a fait des dons en valeur à son petit fils portant atteinte à la réserve héréditaire d'un de ses deux fils, le légataire universel qui est son autre fils et le père du petit fils en question sera-t-il contraint de d'indemniser sur ses propres deniers son frère à concurrence du montant des dons accordés à son fils ?